

réparations mesquines; il faut y mettre de la dignité, de la grandeur... ' »

Le cardinal, paraît-il, n'ignorait pas que les stalles de Gluny devaient être placées dans la cathédrale; car il manda aussi à M. le maire :

« Je serai encore plus pressant que mon secrétaire ; *repayiez les stalles*, et le peu que vous ferez exécuter, qu'il soit bien fait; commencez sur-le-champ. » Mais lorsqu'il s'agit de poser ces boiseries, on fut assez embarrassé, si j'en crois une note de l'architecte, laquelle est ainsi conçue : « L'on pense qu'on doit se borner, ainsi qu'on l'a toujours proposé, à ne placer des stalles en menuiseries venant de Gluny que sur la longueur de deux arcades, près le rond-point ; mais avant de les y établir, il faut absolument se déterminer sur le déplacement du maître-autel, pour que la partie de ces stalles qui doit former le trône de l'archevêque soit placée convenablement aux cérémonies. Gomme l'on peut se contenter de faire un mur de maçonnerie revêtu à l'extérieur de stucs pour adosser les stalles contre l'arcade à boucher, l'on pourra placer ces stalles et construire ce mur pour la somme d'environ 11.000 francs. » Ces travaux furent confiés à MM. Dubost, Queuille et Flacheron, architectes. Ils furent des plus importants; car l'église Saint-Jean et l'archevêché n'étaient pour ainsi dire qu'une ruine. Les toitures n'avaient pas été entretenues depuis 1793 et les eaux pluviales perçaient les voûtes de toutes les cha-

i Le grand vicaire M. Jauffret avait déjà sollicité en ces termes, le 14 thermidor an XI (2 août 1803), la prompte restauration de la cathédrale : « Voilà que la nouvel le cérémonie nous est annoncée pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge. Toutes les autorités constituées seront invitées à se rendre à la cathédrale, et c'est dans ces circonstances surtout que l'inconvenance du local se manifeste d'une manière encore plus frappante. »

Les réparations furent si lentes que le 14 vendémiaire an XIII, le Chapitre s'en plaignit encore en ces termes au préfet : « Malgré nos efforts et nos sollicitations, l'église de Lyon, siège de Son Éminence le cardinal Fesch, est encore dans l'état le plus déplorable. Les papiers publics annoncent la prochaine arrivée du chef de l'Église, et Son Éminence ne doit point avoir la douleur de voir, en ce moment, le Saint-Père témoin du délabrement de l'église métropolitaine du premier siège des Gaules ». A ce moment il n'y avait même pas de cordes pour sonner les cloches que la Révolution n'avait pas fondues.

La toiture de l'archevêché était si délabrée que le 13 messidor an XII une pluie d'orage inonda les appartements et souilla les meubles.

Le 24 floréal an X un premier crédit de 6,000 francs fut mis à la disposition du maire de l'Ouest pour réparation de la cathédrale, des vitraux et de l'autel (Arch. de la ville).